Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1985)
Heft: 777

Artikel: Sol national : le dernier des bousiers
Autor: Jaggi, Yvette
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1017676

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CH-91

Le modèle de Vissoie

Signe des temps, nous l'avons déjà dit (voir DP 769), le projet de prochaine exposition nationale a beaucoup de peine à faire parler de lui et surtout à enthousiasmer les foules. C'est pourtant sur ce sujet que le débat était engagé le 30 mai dernier à «la Bulle» (Forum économique et culturel des régions), installée pour une dizaine de jours à Sainte-Croix. Un débat qui inaugurait la première production du Forum hors de ses frontières neuchâteloises (mis à part un passage à Pontarlier), avec en point de mire une réelle «helvétisation» de ses programmes. Un débat en outre parfaitement dans la ligne de «la Bulle» qui, depuis sa création en 1982, a le génie de porter sur la place publique des sujets de discussion/réflexion généralement peu abordés.

Ainsi de CH-91, car il faut admettre que seul le refus récent de Lucerne d'entrer financièrement en matière a eu le mérite de mobiliser les médias sur ce thème. La décision lucernoise, de l'avis des organisateurs de CH-91, n'est pas dramatique, mais doit pourtant être prise au sérieux. Aujourd'hui déjà, se profile l'opposition: Schwytz, Uri, Zoug, Obwald et Nidwald peuvent encore faire échec à l'expo par le lancement d'initiatives ou, plus simplement, en n'acceptant pas le poste budgétaire ad hoc; en outre, l'indifférence de Zurich, celle de Berne qui se prépare à célébrer le 800e anniversaire de son existence, celle des milieux patronaux qui taxent le projet de «chose de sociologues», n'ont rien de réconfortant.

Face à ce mépris, Bâle tente de rameuter les énergies en lançant le thème des «régions sinistrées», avec pour objectif le rassemblement des régions limitrophes et des cantons primitifs en un bloc uni face à la puissance de Zurich. Cette tentative risque bien d'être vouée à l'échec: les cantons frontaliers sortent endoloris de leur récent échec de stratégie commune dans le cadre du renouvellement de la convention franco-suisse, d'une part, et les cantons primitifs craignent une «colonisation» de l'extérieur pour la réalisation de CH-91, d'autre part.

Positive — bien que d'importance très relative — la réaction des cantons romands, Genève en tête. A ce jour, sur les quelque trois cents projets déposés, près de la moitié émanent de Suisse romande. Entre autres, un projet de la Télévision suisse romande en vue de la réalisation d'un festival de films reflétant des situations de fiction; un projet de la commune de Vissoie, déjà concrétisé par une exposition, reflet d'une vallée dans son passé, son présent et ses projets d'avenir. C'est peut-être, paradoxalement, dans cette commune valaisanne que l'un des visages imaginables de CH-91 est aujourd'hui le plus net et le plus intéressant. Il ne tient qu'à vous d'y aller voir de plus près: pas possible de manquer la Tour de Vissoie, cinq étages qui dominent le paysage, à une centaine de mètres à peine de la place des autocars.

SOL NATIONAL

Le dernier des bousiers

S'il vous arrive de lire un livre par année en allemand, votre sélection 85 aura été facilitée par la parution du fantastique bouquin d'Erwin R. Müller: *Unser Boden - der letzte Dreck?*, soit à peu près, et poliment: Notre sol - le dernier des bousiers? (Gümligen, Zytglogge Verlag, 1985).

A l'origine de cet ouvrage (comme on dit): une série d'articles parus l'hiver dernier dans la *Berner Zeitung* d'Urs Gasche, consacrés aux effets désastreux de l'agriculture moderne sur le paysage et l'environnement. Série mémorable, parfaitement documentée, qui a remué les consciences et les esprits dans toute la campagne bernoise, et marquée par une discussion publique gigantissime dans la grande salle de Kirchberg où se massaient un millier de paysans oscillant entre l'angoisse et l'espoir.

Car il y a bien lieu de se poser des questions. Pour une planète mesurant 12 700 km de diamètre, une mince couche d'humus cultivable de 25 à 30 centimètres, c'est une pelure un million de fois plus fragile qu'une coquille d'œuf. Or notre nourriture, notre survie dépendent de cette vulnérable pellicule.

On connaît le cercle infernal de l'agriculture en pays industrialisé: des engrais/insecticides/fongicides, etc., administrés en quantités croissantes au fur et à mesure de l'épuisement ou de l'accoutumance du sol et des espèces nuisibles, des prix de vente couvrant à peine les frais de production, des subventions versées en fonction des quantités livrées, bref l'obligation pour les cultivateurs et les éleveurs de produire toujours davantage pour maintenir et si possible accroître le revenu de leur travail.

Le drame, c'est évidemment que cette course à la productivité, dûment encouragée par les centaines d'ingénieurs-agronomes formés chaque année dans notre pays, par les «vulgarisateurs» et par les agrochimistes en tous genres, se fait aux dépens de la qualité du sol — et des produits aussi bien sûr. On a oublié les années de jachère, qui permettaient à la terre de se reposer; on ne pratique même plus l'assolement alternatif, qui préserve la fertilité des sols.

Au lieu de cela, on (mal)traite à outrance cet agent de production numéro un que constitue le sol: 176 kilos d'engrais chimiques par hectare, et 1900 grammes d'insecticides vaporisés ici et là encore à la «boille», le plus souvent à la machine, quand ce n'est pas par avion. Sans compter les hectolitres de lisier, provenant notamment des élevages industriels hors sol, déversés trop souvent sur les terres enneigées ou gelées, qui favorisent le ruissellement...

Le résultat est connu: cours d'eau et lacs pollués, poissons empoisonnés, nitrates dans l'eau potable, nombreuses espèces animales et végétales en voie de disparition, fruits et légumes «normalisés»

jusqu'à en perdre leur saveur, paysages devenus monotones (heureusement qu'on n'a pas rasé les collines et les zones de pente, génératrices de subventions supplémentaires!). Bref, un beau gâchis.
Paradoxe final: pour contrer ce processus d'appauvrissement — du sol, du patrimoine génétique et de la qualité des produits — il faut freiner «l'enrichissement» de la terre avec des agents chimiques, diminuer le rendement à l'hectare ou à l'unité de gros ou petit bétail, cesser de produire pour des surplus dont on ne sait que faire.
Et pour que cette politique d'autoréduction n'entraîne pas une diminution du revenu des producteurs, il faut dissocier plus nettement encore qu'aujourd'hui le rendement brut des quantités livrées. Aussi longtemps que les paysans seront d'une certaine manière à la pièce, ils tendront à multiplier leurs livraisons pour augmenter leur revenu.
On ne le répétera jamais assez: la quantité et la qualité s'excluent largement dans la nature. Erwin Müller nous montre les résultats désastreux de la politique agricole actuelle, qui néglige cette loi pourtant fondamentale. Reste à en tirer la conséquence: produire moins, donc mieux. Cela soulagera le sol aujourd'hui maltraité, la conscience des producteurs, les caisses fédérales, et peut-être même le porte-monnaie des consommateurs.

Y. J.

RADIOS LOCALES

Le nerf de la guerre

L'hebdomadaire spécialisé «Tele» (20) vient de publier un très significatif tableau de la situation financière de quinze radios locales suisses émettant totalement ou partiellement en allemand. Les chiffres ont été en grande partie fournis par les responsables de ces émetteurs. Ils concernent l'année passée.
Quelques points de repère: les budgets se sont échelonnés entre 170 000 francs («Radio-Sarine», Fribourg, lancement en avril) et 3 millions («Radio Z», Zurich).
Les comptes ont été bénéficiaires dans deux cas: «Basilisk» (Bâle) et «Radio 24» (Roger Schawinski, Zurich) et l'équilibre a été atteint dans le cas très particulier de «Matterhorn» (Zermatt). Pour les autres, les excédents de dépenses se situent entre 23 000 francs («Radio-Sarine») et 652 000 francs («Zürisee», Stäfa); ce, pour les onze émetteurs ayant bien voulu fournir des indications (l'hebdomadaire zofingien évalue à 2 millions les pertes de «Radio Z», restée muette sur ce point).
Il conviendrait cependant d'avoir des indications moins fragmentaires pour juger de la situation exacte des stations. C'est ainsi que les «supporters» de «Förderband», la radio culturelle bernoise, ont appris récemment que les animateurs suivent une politique financière très conservatrice, ne dépensant pour l'exploitation que ce qu'ils encaissent (le déficit de 1984 est dû à la prise en compte, autorisée au début, des investissements de démarrage).
L'enquête de «Tele» ne révèle qu'un chiffre important pour les émetteurs romands: «Radio L» disposerait de 11 à 12 minutes de publicité garantie sur les quinze minutes quotidiennes autorisées. Ce succès s'expliquerait par le professionnalisme des animateurs et la bonne structure multi-médiale de soutien («24 Heures», «Le Matin», etc.).
Quant aux enquêtes accompagnant les essais, elles commencent à être connues. Pour les deux radios bernoises «Förderband» et «ExtraBe», c'est Matthias F. Steinmann, responsable du service de recherche de la SSR et chargé d'enseignement sur les médias à l'Université de Berne, qui en assume la responsabilité.

LOGEMENT

Législation et effets pervers

La semaine dernière, nous avons présenté un dossier sur l'aide fédérale à la construction de logements, vue sous l'angle de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement.
Pour compléter le dossier, signalons l'ouvrage de Bassand, Chevalier et Zimmermann, «Politique et logement. Mise en œuvre d'une politique fédérale d'incitation à la construction de logements sociaux», consacré aux effets de la loi fédérale de 1965 entre 1966 et 1976[1].

Outre une utile synthèse des interventions fédérales en matière de logement depuis la guerre, le livre des chercheurs lausannois propose une étude détaillée de la genèse de la loi et de son application, notamment dans le canton de Vaud. De leurs conclusions retenons que la politique fédérale du logement met en jeu plusieurs acteurs dont les stratégies ne conduisent pas toujours aux objectifs que le législateur avait en tête au moment des débats parlementaires.
Si en dix ans 40 000 logements, sur un maximum de 55 000 prévus par la loi, ont pu être réalisés grâce à l'aide fédérale, force est de constater que les centres urbains fortement touchés par la crise ont le moins fait appel à la manne de la Confédération. Il apparaît que les promoteurs privés, dans un contexte de forte crise, ont tendance à délaisser le logement social au profit du logement libre, plus rentable et, grâce à la crise, assuré de trouver preneur. Par contre, ce sont les coopératives de logement et les communes qui ont, le plus, sollicité l'aide fédérale; elles n'ont pourtant pas réussi à compenser quantitativement le désintérêt des professionnels de la construction, seuls à même de réaliser massivement du logement social. En outre les investisseurs institutionnels — assurances, caisses de retraite — intéressés à placer leurs capitaux, n'ont pas été incités à faire usage d'une loi qui prévoit avant tout le recours au crédit hypothécaire et un taux de profit limité.
Comme quoi la législation peut être pavée de bonnes intentions, sans pour autant mettre en œuvre les moyens adéquats pour réaliser ces intentions.

[1] Lausanne, 1984, Presses polytechniques romandes,